



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE ET DES AFFAIRES RURALES

<p>Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche Sous-Direction de la Politique des Formations de l'Enseignement Général, Technologique et Professionnel Bureau des Enseignements Technologiques et Professionnels 1 ter, avenue de Lowendal 75700 PARIS 07 SP Suivi par : Christine LAFONT Tél : 01.49.55.51.56 Fax : 01.49.55.56.17 Réf. Interne : Réf. Classement :</p>	<p>NOTE DE SERVICE DGER/POFEGTP/N2004-2015 Date : 16 FEVRIER 2004</p>
--	--

Date de mise en application : immédiate.

Le Ministre de l'agriculture, de l'alimentation,
de la pêche et des affaires rurales

Annule et remplace :

à

Date limite de réponse :

Messieurs les Directeurs régionaux
de l'agriculture et de la forêt

☞ Nombre d'annexe :

Objet : Consultation des équipes pédagogiques sur le projet du référentiel de formation du BTSA rénové «Production horticole».

Bases juridiques : Arrêté du 30 juillet 1992 portant création de l'option «Productions horticole» du BTSA.

Résumé : Projet issu de la rénovation du BTSA «Productions horticole».

MOTS-CLES : CONSULTATION ENSEIGNANTS BTSA PRODUCTIONS HORTICOLES

Destinataires	
<p>Pour exécution :</p> <ul style="list-style-type: none">- Administration centrale- Directions régionales de l'agriculture et de la forêt- Directions de l'agriculture et de la forêt des DOM- Inspection générale de l'agriculture- Hauts-commissariats de la République des TOM- Conseil général du génie rural des eaux et des forêts- Inspection de l'enseignement agricole- Etablissements publics nationaux et locaux d'enseignement agricole- Unions nationales fédératives d'établissements privés	<p>Pour information :</p> <ul style="list-style-type: none">- Organisations syndicales de l'enseignement agricole public- Fédérations d'associations de parents d'élèves de l'enseignement agricole public

Cette note a pour objet d'informer des modalités de consultation des équipes pédagogiques sur le projet de rénovation du BTSA «Productions horticoles».

Le projet sera consultable sur le site educagri de l'enseignement agricole à l'adresse :

<http://www.educagri.fr/pedago/refbtsa/horti/consultbtsahorti.htm>

Les remarques doivent être envoyées à l'adresse consult.btsa-horti@educagri.fr
avant le 19 mars 2004.

La Chargée de Sous-direction

Brigitte FEVRE